

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28/2022

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 30/09/2022
ID : 024-212400915-20220928-2022_28-DE

Nombre de conseillers

En exercice: 14 L'an deux mille vingt deux

Présents : 11 Le 28 septembre à 18 h 30

Votants : 14 Le Conseil Municipal de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 23 septembre 2022.
Secrétaire de séance : Anaïs SARDAN
PRESENTS : M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine CONSTANT Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.
EXCUSES : Philippe BOISSON a donné procuration à Joëlle DUVERNEIX
Claudia STAUBMANN a donné procuration à Éric CHERON
Frédéric VARGUES a donné procuration à Françoise JOUVE.

OBJET :
REGLEMENTS CANTINE
ET PERISCOLAIRES

Madame la Maire présente les nouveaux règlements cantine et services périscolaires élaborés en concertation avec les agents, les délégués de parents et les élus délégués.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :
-Approuve ces documents
-Autorise Mme La Maire à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN
Le 29 septembre 2022

Reçu en Préfecture le 29/09/2022
Affiché le 30/09/2022

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

